



# BULLETIN DE PARRAINAGE 2018

**Pour 25 euros par mois (soit 8,50 euros après déduction fiscale), vous offrez à un enfant d'Haïti la possibilité d'améliorer considérablement ses conditions de vie et par là même celles de sa communauté. Grâce à votre soutien, il (elle) pourra aller à l'école, avoir accès à l'eau potable, manger au moins un plat chaud par jour et être suivi médicalement. Si vous préférez parrainer l'école, vous offrez à tous les enfants de la communauté de Lamardelle une structure pérenne qui leur permettra d'envisager un avenir.**

## 1-a. Je veux parrainer un enfant ...

- De moins de 4 ans       de plus de 4 ans  
 Un garçon       Une fille  
 Je laisse AFEJ Haïti décider à ma place en fonction des besoins

## 1-b. Je préfère parrainer l'école FEJ de Lamardelle

...et je m'engage à soutenir mon (ma) filleul(e) ou l'école pour une année scolaire complète (renouvellement annuel de mon parrainage par tacite reconduction).

## 2. Règlement :

\* J'opte pour le règlement par chèque libellé à l'ordre de AFEJ Haïti.

- 1 chèque de 300 €       4 chèques de 75 €

\* Je préfère m'acquitter du montant de mon parrainage par prélèvement automatique.

Je choisis la périodicité de mon règlement :

- 300 € en une fois       75 € par trimestre       25 € par mois  
(+ 1€ pour frais de gestion et de banque)

## 3. Complétez vos coordonnées et retournez ce bulletin accompagné :

- De votre (vos) chèque(s) libellé(s) à l'ordre de AFEJ Haïti
- Ou du mandat de prélèvement SEPA ci-joint complété accompagné d'un RIB

À l'adresse suivante : AFEJ Haïti – La Mostière – 44810 HERIC

Nom : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

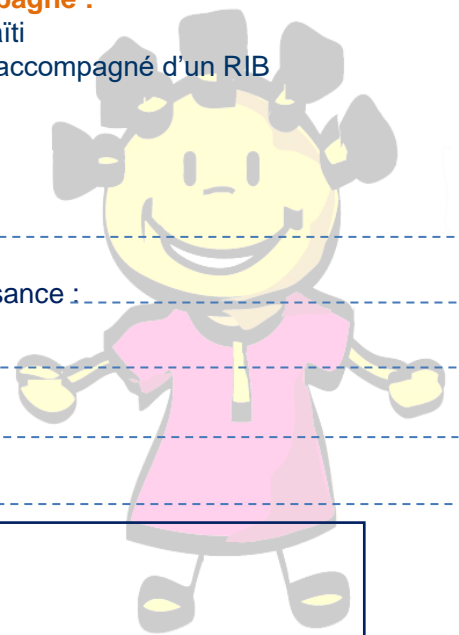
Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... e-mail : .....

Date : ..... Signature

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez vous adresser par écrit à notre siège pour avoir accès aux informations vous concernant contenues dans notre fichier et en demander la rectification.





# MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

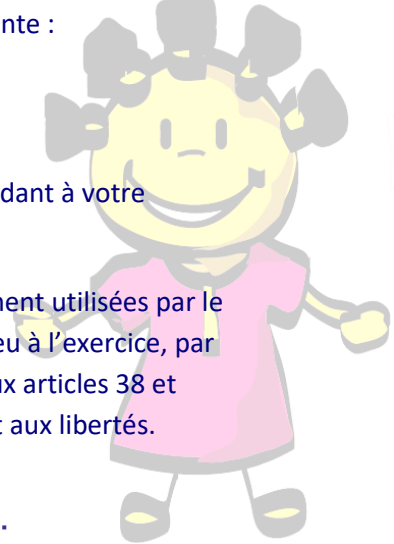
**Vous avez opté pour le prélèvement automatique du montant de votre parrainage** et nous vous en remercions. Afin de valider votre dossier, merci de bien vouloir également compléter, dater et signer le mandat ci-après et de nous le retourner, accompagné d'un RIB, à l'adresse suivante :

**AFEJ Haïti - La Mostière - 44810 Héric**

Dès l'enregistrement de ce mandat, nous vous adresserons l'échéancier correspondant à votre instruction de prélèvement.

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à être uniquement utilisées par le créancier pour la gestion de la relation avec son débiteur. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Pour plus de renseignements : [parrainages@afej.asso.fr](mailto:parrainages@afej.asso.fr)



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AFEJ Haïti à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de AFEJ Haïti.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Référence unique du mandat : \_\_\_\_\_ Identifiant créancier SEPA : FR29ZZZ570915

**\*Coordonnées du débiteur :**

Votre Nom \_\_\_\_\_  
Votre adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
Pays \_\_\_\_\_

**Créancier :**

Nom AFEJ Haïti  
Adresse La Mostière  
Code postal 44810 Ville Héric  
Pays France

\*IBAN

\*BIC

Paiement :  Récurrent

\*A : \_\_\_\_\_

\*Le :

**\*Signature du débiteur :**

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

- Toutes les zones précédées d'un astérisque doivent être renseignées.
- Joindre un RIB.